



MAIRIE DE FRAGNES
64 rue du Bourg - 71530
e-mail : mairie.fragnes@wanadoo.fr
Tél. : 03 85 45 73 56
Fax : 03 85 45 75 21

COMMUNE DE FRAGNES

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

22 mars 2011

Les Membres du Conseil Municipal se sont réunis, au lieu habituel de leur séance, le 22 mars 2011 à 20 h 30, sous la présidence de Monsieur Gilles GONNOT, Maire.

Présents : Mmes BAILLY - CHANUSSOT - DECHAUME – NOTTIN - PARIS –
MM. GAUDRAY – FICHOT — PASCAL - PION – REGNAULT

Absent excusé : M. STAPHANE pouvoir dûment établi à Mme DECHAUME

Absent : M. PENNETIER

Secrétaire de séance : BAILLY Corinne

Modification de l'ordre du jour :

Point à rajouter :

1. Plan protection de l'atmosphère : désignation d'un représentant auprès de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

Point à supprimer :

10. Projet étude balisage chemin cyclo-touristique

Adopté à l'unanimité.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 01 février 2011 :

Quelques modifications ont été proposées par Alain GAUDRAY - Approbation à l'unanimité du compte rendu modifié.

Ordre du jour :

1. Plan protection de l'atmosphère

Désignation d'un représentant de la commune auprès de la DREAL afin de participer au Comité de pilotage chargé d'élaborer un Plan de protection de l'Atmosphère.

Monsieur le Maire propose Bernard PION, élu référent de la commission « développement durable ».

Adopté à l'unanimité

2. Vote des Taxes 2011

Considérant la baisse significative des bases d'imposition du foncier bâti due à la suppression d'activité des locaux industriels, avec pour conséquence une diminution des recettes fiscales de 18 000 € sur le budget, Monsieur le Maire propose d'adopter les taux suivants :

- **Taxe d'Habitation** : 5.78 %
- **Taxe Foncière bâti** : 8.25 %
- **Taxe Foncière non bâti** : 34.35 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à 5 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions les taux proposés.

3. Affectation de résultat 2010

Commune :

Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement 2010 de 213 686.89 €, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement en section d'investissement au c/1068.

Assainissement :

Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent d'exploitation 2010 de 64 340.39 €, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de transférer cet excédent sur le budget communal en fonctionnement au c/7562.

Adopté à l'unanimité

4. Budget 2011

Rapporteurs : Gilles GONNOT et Fabienne PARIS

Présentation budget de fonctionnement et des investissements prévus pour 2011.

Section de fonctionnement équilibrée à 1 235 650 €

Section d'investissement équilibrée à 580 740 €

Budget 2011 adopté à l'unanimité

5. Convention SPA Région Chalonnaise

Rapporteur : Laurent PASCAL

Présentation de la nouvelle convention proposée par la SPA de la région chalonnaise qui définit les conditions de récupération et de mise en fourrière des animaux par le refuge de Chatenoy-le-Royal.

Coût : 0.75 € par habitant soit 786.75 € pour 2011

Convention établie pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Adoptée à l'unanimité

6. Subventions 2011

Rapporteur : Dominique FICHOT

Associations communales :

Une enveloppe globale de 15 082 €, inscrite au budget, a été allouée aux associations communales. Celles-ci seront informées individuellement du montant attribué.

Associations extérieures :

CFA divers : 50 € / élèves ce qui représente 400 € au total pour cette année.

Croqueurs de pommes : 150 €

Course cycliste organisée par l'UVC le 02/04 prochain : 100 €

Demandes de gratuité de salle :

- ALDN : Soirée Afghane 19 et 20 mars
- Loup kids :

Carnaval 12 et 13 mars et

Repas dansant 02 et 03 avril

Subventions adoptées à l'unanimité

Les Oiseaux Chalonnais

Exposition les 23,24 et 25/09 : Mise à disposition de la grande salle au tarif de Fragnes si partenariat avec la commune.

Adopté à l'unanimité

Collège Jacques Prévert

Voyage en Italie : 360 €

Subvention adoptée à 10 voix pour et 2 abstentions (2 conseillers ne prennent pas part au vote, leurs enfants participant au voyage)

7. Règlement Halte nautique

Rapporteur : D. FICHOT

Lecture du projet de règlement élaboré par la commission « tourisme » et Céline Michaud du relais-vélo.

Une modification est apportée sur les prestations payantes proposées en période d'hivernage.

Règlement adopté à l'unanimité

8. Centre de Loisirs de Crissey

Monsieur le Maire propose de renouveler la participation communale à hauteur de 2.50 € / demi journée pour 2011.

Cette participation est déduite du tarif appliqué aux habitants de Fragnes qui inscrivent leurs enfants au centre de loisirs.

Adopté à l'unanimité

9. Centre de Loisirs de Chalon sur Saone

Renouvellement de la convention de participation aux frais de fonctionnement des centres de loisirs de Chalon-sur-Saône afin que les enfants de Fragnes puissent être acceptés.

Adopté à l'unanimité

10. Création poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la possibilité d'avancement de grade d'un agent du service technique et propose :

- De créer un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe au 1^{er} avril
- De supprimer un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe (grade actuel)

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Aménagement de la rue du Gros Buisson : Audition de deux candidats à la maîtrise d'œuvre. Le choix se fera après quelques précisions sur les prestations.

Transfert de compétence du Grand Chalon :

Validation des modalités de calcul pour les compétences suivantes : eau et assainissement, les équipements sportifs, la compétence sociale.

A. DECHAUME

Manifestations culturelles

Mise au point sur l'organisation des événements à venir :

Spectacle du 25 mars « Chers Parents »

Course cycliste de l'UVC le 03 avril

Pièce de théâtre le 22 avril

B. PION

Projet de balisage des chemins cyclo-touristiques : étude en cours avec la commission touristique et le Pays du chalonnois.

Tourisme : Réunion avec Benjamin Griveaux – Engagement moral pour le développement du tourisme dans la commune.

Bilan des économies réalisées suite à l'extinction de l'éclairage public :

Réduction de 35 à 40% des kwatts consommés et diminution de 20 % des dépenses.

L. PASCAL

Les feux tricolores sur le pont du canal seront opérationnels dans la semaine prochaine.

Prochains conseils municipaux :

Mardi 12 avril 2011

Mardi 10 mai 2011

Fin de séance à 23 h